



**Votez pour
Karine Baste-Régis**



et la liste CGT
au Conseil d'Administration

**Voter CGT,
c'est voter
pour son avenir !**



Élections au conseil d'administration

Le mode d'emploi

Vous venez de recevoir à votre domicile une lettre vous expliquant les modalités du vote.

- ▶ Il s'agit de renouveler le mandat des deux représentants des salariés au Conseil d'Administration de France Télévisions.
- ▶ Dates à retenir : 21 au 28 janvier 2021
- ▶ Le vote a lieu uniquement par Internet : ordinateur, smartphone, tablette.
- ▶ Un seul tour, les résultats seront proclamés le 28 janvier au soir

La CGT présente trois candidats : **Karine Baste-Régis**, journaliste à France 2, **Tancrède Péchon**, OPV à La Fabrique Vendargues et **Nathalie Coulon**, chargée de conception de programmes courts à France 3 – Bretagne.

➡ [Pour en savoir plus sur la liste et les orientations de la CGT](#)

Modalités du vote



Un site internet dédié : ➡ <https://francetv.vote.voxaly.com>

Un **code d'accès** et un **mot de passe** figurent dans le courrier que vous avez reçu à votre domicile. Il suffit de les saisir sur le site avec le code de sécurité à usage unique qui s'affiche.

Munissez-vous aussi de votre n° de sécurité sociale, vous en aurez besoin.

Vous avez perdu votre courrier ? Pas de panique

Pour ceux qui ne seraient pas en possession de ce document pour voter, une procédure de secours, pour l'envoi de vous identifiants par mail ou SMS, sera déployée dès l'ouverture du scrutin, le 21 janvier à 9h30.

Il faudra pour cela se connecter au site de vote et suivre la procédure pour revoir ses codes par SMS. Pour vous identifier

lors de cette opération on vous demandera notamment, par sécurité, les deux derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale. Précision : il s'agit de la clé du numéro de sécurité sociale (Dans l'hexagone et les Dom).

En cas de problème il est possible d'appeler une assistance téléphonique au **05 67 04 79 00**.

Après avoir coché la liste CGT, on vous demandera de remplir une case, avec votre jour et mois de naissance + les deux derniers chiffres de votre n° de sécurité sociale.

Validez ensuite en cliquant sur le bouton JE VOTE.

Un récépissé, téléchargeable, s'affichera pour confirmer que votre vote a bien été enregistré.

Paris, le 18 janvier 2021

MàJ le 20 janvier 2021